

## RESTAURATION DANS LES CLUBS

Deux clubs de loisirs retraités (Ambroise-Croizat et Gaston-Charle) proposent une restauration avec des menus équilibrés élaborés par une diététicienne. Ces moments de partage sont conviviaux. Des repas à thèmes sont proposés régulièrement (menu du sud-ouest, italien, provençal...).

### Inscription :

Pour déjeuner dans les clubs, un dossier est à constituer en mairie ou directement auprès des responsables de ces deux clubs-restaurants. L'avis d'imposition permettra de déterminer le prix du repas calculé en fonction du quotient familial.

### Comment payer mes factures de restauration dans les clubs

Après réception de votre facture mensuelle vous pourrez la régler par :

- > Chèque, à l'ordre du trésor public et leur envoyer (adresse sur la facture).
- > prélèvement automatique : Plus sûr, plus pratique, ce mode de paiement vous facilite la vie. Une autorisation de prélèvement est à remplir. Possibilité de retirer ce document à l'hôtel de ville. Une fois rempli, il sera nécessaire de joindre un RIB.

### Pour information

- > Club Ambroise Croizat - 64 rue Jules Ferry - 94120 Fontenay-sous-Bois - 01 71 33 58 81/80  
Repas proposé du lundi au vendredi
- > Club Gaston Charle - 6 rue Gaston Charle - 94120 Fontenay-sous-Bois - 01 71 33 58 74  
Repas proposé du lundi au samedi

**HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS**

Esplanade Louis Bayeurte  
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**